Gérardmer

« Accueil Vélo » dans les Vosges, un label qui se porte bien

VOSGES MATIN 21/12/2024

Pour clôturer l'année, ce sont huit nouvelles structures qui ont reçu mercredi matin leur label « Accueil Vélo ».

William Mathis, vice-président du conseil départemental, délégué à la mobilité, aux côtés d'Elisabeth Klipfel Dott a rappelé son importance : « Nous avons besoin de partenaires pour mener une politique du vélo-tourisme. Les Vosges sont une terre de compétition sportive soutenue par le département. Le vélo est la première préoccupation des élus. »

Avec aujourd'hui 191 structures labellisées, le territoire offre une infrastructure de qualité, mêlant plaisir de la découverte et enjeux économiques pour le développement du tourisme cycliste. Armelle Barbière, responsable de la marque pour le département a annoncé l'évolution des critères du label pour 2025 : « Nous souhaitons que les labellisés se situent à moins de 5 km d'itinéraires structurants et sous réserve de respecter le critère d'accueil de qualité. Ce label national est un gage de qualité. » Créée en 2010, cette distinction permet d'identifier les prestataires proposant des services spécifiques aux cyclistes : hébergements, sites de loisirs, réparateurs de vélo, ou encore offices de tourisme. Présentes à cette remise, Gaëlle Clément, chargée de communication pour la centrale de réservation de l'office de tourisme de La Bresse Marion Thiriat, responsable marketing à l'office de tourisme intercommunal de Gérardmer : « Nous dirigeons les vacanciers sur la plateforme "cyclo" qui recense ainsi les points relais. Le Département soutient activement les prestataires labellisés en leur offrant un kit de réparation. »



Huit nouvelles structures sont labellisées. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 191 dans le département.

Les labellisés

Ont été labélisés : le gîte les Mésanges à Saulxures sur Moselotte, gîte de la Schlitte à La Bresse, Chalet Horizon 180 à Gérardmer, gîte de la Burotte à Basse-sur-le-Rupt, Gîte Rêve d'Étoile au Valtin. Hôtel-Restaurant les Bas-Rupt à Gérardmer, Châlet le Pourquoi pas à La Bresse, Skiset Location à Xonrupt-Longemer.

Outre les gîtes, ce label a été remis à une entreprise de location de skis à Xonrupt, qui « souhaite se diversifier car aujourd'hui il faut tenir 8 mois de l'année hors période de neige », note Antoine Georgel. Le label a été également remis aussi au Relais et Châteaux des Bas-rupts ; « Nous souhaitons nous distinguer, ce label est une nouvelle dynamique ; le tourisme à vélo a le vent en poupe », explique Charles Lacquement.